



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23421>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-23421

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-127060

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Terre de Provence Agglomération

**Correspondant :** MME Chabaud Corinne, La Présidente

**Adresse :** 5 place Marius Chabrand, 13630 EYRAGUES

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0432614295

**Courriel :** [marchespublics@terredeprovence-agglo.com](mailto:marchespublics@terredeprovence-agglo.com)

**Adresse internet :** <https://www.terredeprovence-agglo.com>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.info>

### Section 3 - Description du marché

**Objet du marché :** Acquisition et installation de conteneurs DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

### Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

### Section 5 - Attribution(s) du marché

**Détail de l'attribution**

**Nom du titulaire / organisme :** AGEC

**Adresse :** 137 rue Bergé, 64990 LAHONCE

**Montant (H.T.) :** 49275 euros

### Section 6 - Autres informations

**Date d'attribution du marché :** 05/03/2026

**Autres informations :** Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>  
Entreprise AGECE Marché n° : 2025M41-DECH Les modalités de consultation du contrat, conclu à la date indiquée dans le présent avis, sont les suivantes : conformément à l'article L311-1 du code des relations entre le public et l'administration, toute personne peut demander à Terre de Provence Agglomération la communication des documents administratifs liés à la présente procédure (y compris le contrat lui-même). Pour cela, Terre de Provence Agglomération, dont les coordonnées figurent dans le présent avis, doit être sollicitée par écrit. Ces documents seront transmis sous réserve des éléments couverts par le secret en matière commerciale et industrielle, de préférence par voie dématérialisée, dans un délai d'un mois à compter de la demande. En cas de doute quant aux éléments communicables, Terre de Provence Agglomération est susceptible de saisir la CADA pour conseil. A ce stade de la procédure, les voies et délais de recours sont les suivants : - Recours pour excès de pouvoir (articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative) : 2 mois à compter de la notification ou la publication de la décision - Recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, n° 358994) : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (à savoir le présent avis) - Référé contractuel (article L.551-13 et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) : délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (possibilité fermée en cas de publication d'un avis d'intention de conclure et respect du délai de standstill de 11 jours) Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Nombre d'offres reçues : 5;

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2026**